



Renforcement du partenariat entre les 4 écoles d'ingénieurs du site Lyon-Saint-Étienne

École Centrale de Lyon, ENTPE, INSA Lyon et MINES Saint-Étienne renforcent leur partenariat sur l'échange d'étudiantes et d'étudiants. Objectif : élargir l'offre de spécialisation pour les élèves de dernière année grâce à une mobilité inter-établissements

Ce dispositif d'échanges entre élèves a été formalisé lors de la signature par Cécile Delolme, Jacques Fayolle, Frédéric Fotiadu et Pascal Ray, directrice et directeurs des 4 écoles, d'une convention ce jeudi 29 septembre 2022 à l'Université de Lyon, en présence de Frank Debouck, Président de la comue Université de Lyon.

Il s'agit d'une première en France entre écoles d'un même site et sous tutelle de trois ministères différents (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Ministère de l'Industrie, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires).



Cette convention sur la mobilité étudiante est un des éléments du partenariat renforcé entre les 4 écoles. D'autres concrétisations sont déjà visibles telles que les réponses aux appels à projets "**Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche**" pour développer la formation tout au long de la vie et des projets européens, ou encore "**Excellences sous toutes ses formes**", visant à accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle du site, dans la mise en œuvre de leur stratégie propre, élaborée à partir de la dynamique territoriale et de leurs besoins spécifiques.